

FICHE DE PRATIQUE D'OFFICIEL DEPARTEMENTAL

Participation à 5 jurys minimum (après la journée de formation obligatoire) pour être nommé Juge Départemental et avant de pouvoir vous présenter à l'examen écrit « Officiel Régional »

Date	Lieu	Organisation	Affectation(s) Poste(s) occupé(s)		Appréciations Observations	Nom et Signature du Chef de Jury
			1			
			2			
			3			
			1			
			2			
			3			
			1			
			2			
			3			
			1			
			2			
			3			
			1			
			2			
			3			

Pour Juge Sauts : faire les 4 Sauts.

Pour Juge Lancers : faire les 4 Lancers.

Pour Juge Courses, Juge Sauts, obligation de passer anémomètreur.

à retourner en Recto Verso à l'attention de
Comité d'Athlétisme du Rhône

COTD

7, rue Pierre Bourdan B.P.3133 69406 LYON Cedex 03

Téléphone : 09.75.44.71.31 Télécopie : 04.72.61.13.19

Messagerie : rhone.athletisme@wanadoo.fr Site Internet : <http://rhone.athle.com/>

NOM Prénom :

N° de licence :

Adresse :

Code Postal :

N°téléphone :

Email :

Nom du club :

N° du club :

Comité(entourer) :01-26/07-38-42-69-73-74

Spécialité (une seule par fiche)

Juge Courses-Juge Sauts- Juge Lancers-Juge Marche-
Starter- Chronométrateur manuel



Lara

Fiche de Pratique et de Suivi

OFFICIEL TECHNIQUE DEPARTEMENTAL



Les Commissions Départementales doivent
transmettre cette fiche à la COT LARA pour
validation de la candidature Régionale